

Trait d'Union

BULLETIN DE L'UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX RHÔNE-ALPES



Les services de l'URML-RA aux médecins

au sommaire :

L'hygiène dans la pratique des soins ambulatoires 3

Radioprotection 3

Glissement de tâches 4

Guide Ressources Santé Social 4

Les Maisons de santé pluridisciplinaires 5

Prix de thèse 5

Les Assistants Techniques d'Information Médicale 6

Le harcèlement au travail 6

Quoi de neuf ? 7

Le nouveau site Internet de l'URML-RA 8

Mettre à disposition des informations, développer des services pratiques adaptés à vos conditions d'exercice sont les priorités de l'URML-RA.

L'ensemble des moyens de communication : site Internet, qui vient d'être refondu, newsletter, Trait d'Union, sont des outils à votre disposition.

Dr Emile OLAYA

Secrétaire Général de l'URML-RA





Jean DERRIEN
Président de l'URML RA

Trait d'Union :

Parution trimestrielle de l'UNION
RÉGIONALE DES MÉDECINS
LIBÉRAUX Rhône-Alpes

URML Rhône-Alpes :

20, rue Barrier 69006 Lyon

Tél : 04 72 74 02 75

Fax : 04 72 74 00 23

E-Mail : urmlra@urmlra.org

Site Web : <http://www.urmlra.org>

Directeur de la Publication :

Jean Derrien

Rédacteur en chef :

Didier Legeais

didier.legeais@urmlra.org

Rédacteur en chef adjoint :

Émile Olaya

emile.olaya@urmlra.org

Editeur délégué :

MCI-France

18, place Tolozan

69001 Lyon

mci@mci-group.com

Direction de création :

Fred CONTÉ

Rédaction :

Sylvie FINAND

Conception Graphique :

MCI

Crédits photographiques :

© 2007 MCI-France

Impression : Imprimerie REBOUL

ISSN 1294 - 9671

EDITORIAL

Par le Dr Jean DERRIEN

Président de l'URML RA

Allégeons les contraintes

Accusés en fonction de l'air du temps ou de soubresauts politiques éventuels, d'être incompetents ou de dilapider les deniers publics, les medecins quel que soit leur mode d'exercice ont fort à faire pour garder la tête froide et exercer sereinement leur profession.

Il y a d'ailleurs plus grave. A force de clouer au pilori cette profession, celle-ci a fini par perdre son pouvoir d'attraction pour les jeunes. Quant aux medecins installés, ceux-ci n'envisagent pas sauf exception de prolonger leur activité au-delà de l'âge prévu pour leur retraite. Certains cherchent d'ailleurs à modifier en cours de carrière leur mode d'exercice afin de quitter l'arène où se débattent les soignants. Se rajoute donc une crise démographique sans précédent dont les pouvoirs publics commencent à s'émouvoir au moins ponctuellement. On ne manque d'ailleurs pas au passage de rejeter là aussi la faute sur le corps médical en faisant remarquer que le nombre de medecins est suffisant mais mal réparti. Bref quand on veut tuer son chien... on connaît la suite.

Dans ce contexte, le bureau de l'URML Rhône-Alpes met tout en oeuvre pour essayer d'apporter aux medecins un soutien pour alléger le poids de certaines contraintes.

Tout d'abord en poursuivant ses travaux sur la démographie et la répartition des zones de désertification médicale afin d'apporter une aide réaliste aux problèmes se posant dans notre région. Des expériences pilotes vont être réalisées dans ce domaine en partenariat avec différents institutionnels régionaux.

Ensuite en mettant à la disposition de jeunes medecins désireux de s'installer des éléments d'aide à la décision.

Enfin, en développant nos efforts destinés à faciliter la vie professionnelle de l'ensemble des medecins. Dans un contexte difficile (l'URML n'a toujours pas été remboursée par le FAQSV des frais de mise en place des premières évaluations), de nouvelles pistes d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) sont explorées, des aides en ligne pour améliorer notre pratique quotidienne sont installées progressivement sur le site de l'URML, tout en prolongeant nos travaux sur l'informatisation et la permanence de soins.

L'hygiène dans la pratique des soins ambulatoires

Dr Emile OLAYA et Dr Nicole PUECH

Mettre à disposition des référentiels

Les conditions d'hygiène entourant l'activité de soins sont une préoccupation constante des professionnels de santé. Bien que médecins, infirmières, chirurgiens dentistes soient, tout au long de leur cursus, formés à des règles strictes ; celles-ci ne sont pas toutes nécessairement d'application simple en médecine ambulatoire. Les référentiels ont en effet été conçus avant tout pour l'hôpital. Ils peuvent de ce fait se heurter à des difficultés matérielles d'application. En collaboration avec des représentants de diverses professions de santé, avec le concours du Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville, nous avons élaboré un site sur lequel tout professionnel de santé peut trouver les références techniques, réglementaires, professionnelles en matière d'hygiène dans l'activité de soins.

Auto-analyser sa pratique

Tout professionnel de santé peut, de façon totalement anonymisée, auto-analyser sa pratique à partir d'un questionnaire et la confronter à celle de ses confrères. Un certain nombre d'outils sont mis à disposition pour améliorer celle-ci si nécessaire et une brochure reprenant l'essentiel des référentiels peut être téléchargée.

Engager une démarche d'Evaluation de la Pratique Professionnelle (E.P.P.)

Les médecins qui le souhaitent pourraient valider leur démarche d'EPP nécessaire dans le cadre de l'obligation de formation

continue sur ce site.

En collaboration avec des Médecins Habilités, un programme leur est proposé à l'issue duquel une attestation d'EPP sera délivrée par l'URML. Afin de permettre un bon déroulement de cette EPP en ligne, **les cent premières candidatures seront retenues dans un premier temps. Si vous êtes intéressé et souhaitez valider votre EPP** par ce moyen, inscrivez vous en adressant un message à :

epp@urmlra.org

Un bulletin d'inscription vous sera adressé ainsi que le déroulement du programme. Nous souhaitons ainsi proposer, aux médecins qui le désirent, un mode d'EPP facilement accessible et adapté aux contraintes professionnelles.

www.urmlra.org/qualitedesoins/



Tout ce que vous devez absolument savoir si vous utilisez un appareil à rayons X dans votre pratique pour ne plus être dans l'illégalité

Dr Pierre Berthet, radiologue (38)

« Tout praticien utilisant les rayons X est soumis à de nombreuses obligations et peu de professionnels de santé connaissent les textes réglementaires. Ceci aboutit à ce que 90 % des praticiens sont en infraction administrative. » (étude de l'Agence de Sécurité

Nucléaire, réalisée à Strasbourg). Il est donc apparu pertinent à l'URML d'élaborer en collaboration avec l'Agence de Sécurité Nucléaire (ASN) un guide utile à tous les praticiens ayant un appareil à rayons X.

Ce guide leur permettra d'avoir une vue synthétique de leurs obligations dans la jungle des textes réglementaires.

Ce guide est téléchargeable sur notre site :

www.urmlra.org/

Glissement de tâches

Dr Marc Brémond

Entre travail administratif, collecte et archivage des données, recherche du meilleur parcours de soins et coordination avec ses pairs, programmation de l'accompagnement au long cours de certains patients, que reste-t-il comme temps au médecin de ville pour écouter, examiner et finalement ajuster ses décisions pour répondre à la situation spécifique et singulière que présente chaque patient.

Dès lors il devient légitime de rechercher des solutions à cette question de l'organisation du travail en médecine de ville.

Un des axes de travail qui mobilise la communauté médicale aujourd'hui dans cette perspective est celui du glissement de tâches entre médecins et infirmiers, de la coordination entre médecin et paramédicaux, du transfert de compétences. L'enjeu est de permettre d'atteindre une bonne efficacité collective en redistribuant au mieux les rôles des uns et des autres dans une organisation adaptée.

L'Union Régionale des Médecins Libéraux de Rhône-Alpes, dont le rôle est de favoriser les réflexions sur les

évolutions à mener en médecine de ville, a organisé un séminaire de travail en juin dernier. Le terme « glissement de tâches » avait été finalement retenu pour bien montrer que toute « évolution des rôles et des modes de coordination » des professionnels de santé s'inscrit d'abord dans un contexte de professions réglementées.

Le Dr Jean Derrien a précisé que les axes de travail pouvaient être abordés sous trois angles :

► **1 / Réglementaire** : réactualiser les frontières des domaines de compétence entre professionnels de santé ;

► **2 / Managérial** : rechercher des marges de manoeuvre dont disposent les professionnels de terrain pour organiser le travail en fonction des ressources ;

► **3 / Economique** : en mesurer l'impact sur l'évolution des modèles de comportement des usagers et sur les revenus des professionnels de santé.

Le Dr Yann Bourgueil, directeur de recherche à l'IRDES, a présenté les politiques adoptées dans différents pays européens. Ces travaux montrent

que médecins et infirmières lorsqu'ils sont incités par des politiques publiques puissantes peuvent s'organiser dans le cadre des soins primaires pour se redistribuer les rôles. C'est surtout autour des tâches innovantes de prévention, d'éducation, de conseil que s'opèrent les mutations professionnelles des infirmières.

Le Dr Romestaing, président de l'Ordre des Médecins du Rhône a ensuite présenté les perspectives en matière d'évolution des rôles des professionnels de santé souhaitant se recentrer sur leur coeur de métier. Il a rappelé l'état de la réglementation actuelle française.

Enfin le Dr Pégourié, ophtalmologue, a décrit ce qu'il avait entrepris dans son cabinet en terme de réorganisation des rôles entre médecins et optométriciens.

Ces diaporamas des intervenants sont disponibles sur le site Internet de l'URML-RA :

www.urmlra.org
(Rubrique / Travaux des Commissions / Démographie / Glissements de tâches)

Guide Ressources Santé Social : premier bilan

Dr Emile OLAYA

Quatre mois après son ouverture, le site « santé-social » que nous avons réalisé en coopération avec le Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville et le CRAES, est devenu un outil largement utilisé avec une moyenne de 2000 consultations par mois. Les utilisateurs contribuent à son amélioration en pro-

posant de nouveaux liens vers des associations ou structures de soins, de nouveaux documents administratifs à télécharger. Nous venons d'y ajouter un lien vers un traducteur vocal permettant de faciliter la consultation avec un patient ne parlant pas le français. Ce site étant destiné à faciliter la prise en

charge des patients rencontrant des difficultés à caractère médico-social, vos remarques et suggestions sont précieuses.

Accès au site :
www.urmlra.org/
ou
www.santesocial-ra.org/



Maisons de santé pluridisciplinaires

Dr Nicole BEZ

Siègent dans le groupe de travail - Maisons de santé, les élus suivants :

01 - Dr Pierre GROS ;
07 - Dr Francis PELLET ;
26 - Dr Geneviève ROYANNEZ ;
69 - Dr Nicole BEZ, Dr Pascal DUREAU ;
73 - Dr Jean-Marie GAGNEUR ;
74 - Dr René-Pierre LABARRIERE.

L'exercice en maison de santé pluridisciplinaire est plébiscité par les jeunes médecins généralistes et serait susceptible de les attirer vers l'exercice libéral. En effet, exercer en maison de santé, c'est à la fois travailler en groupe, partager l'expérience et le savoir, mais aussi partager la permanence des soins pour libérer du temps pour la vie personnelle et familiale et donc améliorer la qualité de l'exercice tout en préservant la qualité de vie.

Du point de vue institutionnel, la lutte contre la désertification médicale passe par l'implantation dans les zones rurales et urbaines fragiles de ces structures.

Un groupe de travail s'est constitué au sein du collège des généralistes sur le sujet. Un premier questionnaire a été envoyé à tous les généralistes de Rhône-Alpes pour recenser les maisons de santé existantes et les projets.

L'objectif du recensement des maisons de santé existantes était, non seulement de les identifier sur le territoire, mais aussi de recueillir les modalités de leur fonctionnement, leurs éventuels problèmes, afin de faire partager leur expérience au porteur de nouveaux projets.

Les porteurs de projets ont reçu un questionnaire complémentaire afin d'évaluer quelle aide l'URML-RA pourrait leur apporter.

Nous sommes partenaires avec l'URCAM dans le comité technique du Conseil Régional pour l'attribution des subventions votées pour l'implantation des maisons de santé.

Nous réfléchissons aussi à une aide logistique adaptée aux médecins porteurs de projet.

N'hésitez pas à nous contacter, par le biais du site ou par téléphone.

Prix de thèse 2006

Dr Nicole BEZ

Le 20 juin 2007 a eu lieu, dans les locaux de l'URML, la remise du Prix de thèse en médecine générale 2006.

Chaque lauréat s'est vu attribué un chèque de 1500 euros.

Trois thèses ont été récompensées cette année :

► Dr Paul BINARD - Application du dossier médical personnel à la médecine générale. Enquête auprès d'un échantillon de médecins généralistes du Rhône et de l'Isère.

► Dr Marc CHANELIERE - Impact des événements indésirables sur la pratique des médecins généralistes. Etude qualitative auprès de 15 praticiens de la région Rhône-Alpes.

► Dr Benjamin FOURRE - Critères décisionnels de prescription des arrêts de travail : une enquête transversale en médecine générale.

Ces thèses sont consultables en texte

intégral sur le site :

www.urmlra.org

(Rubrique Actions URMLRA / Prix de thèse)

Les trois thèses ont fait l'unanimité du jury composé d'enseignants généralistes des trois facultés (Grenoble, Lyon et Saint Etienne) et d'élus de la Section des Médecins Généraliste de l'URML-RA.

A noter que pour le prix de thèse 2007 qui sera décerné en 2008, l'Assemblée Générale des Généralistes a voté le passage à 5 prix au lieu de 3, d'une valeur de 1000 euros chacun.

Des affiches seront envoyées à chaque département de médecine générale universitaire et placardées dans les locaux des facultés afin que le maximum d'étudiants puissent concourir. En effet cette année nous avons très peu de thèses des Facultés de Grenoble et encore moins de Saint Etienne.



Pour participer, au Prix de thèse il faut :

► Appartenir à l'une des trois Universités de Rhône-Alpes (Grenoble - Lyon - Saint-Etienne)

► Suivre ou avoir suivi le 3ème cycle de Médecine Générale

► Présenter une thèse concernant les conditions d'exercice et/ou la pratique de la Médecine Générale et/ou la recherche en Médecine Générale.

Les ATIM : un personnel d'accompagnement « sur mesure » pour le DMP

Pascal Dureau, vice-Président de l'URML-RA,

Emmanuelle Chauvet et Patrick Guedj, pour l'AFIRME (Association pour la Formation,

l'Insertion, le Recrutement et le Management au service des Entreprises)



Dr Pascal Dureau

Le DMP génère de nouvelles tâches, faisant appel à de nouvelles compétences et surtout un temps dédié qu'il est hors de question d'exiger des médecins déjà saturés par leurs fonctions.

L'URML, en collaboration avec l'ADSIMIL, se préoccupe particulièrement de l'évaluation de la charge de travail demandée aux libéraux et la possibilité de déléguer cette tâche à un personnel dédié et formé spécifiquement.

L'URML aborde donc pour la première fois le champ de la formation professionnelle des salariés de

nos cabinets, avec dans cette expérimentation, une assistance humaine dont le profil est défini sous le nom d'Assistant Technique d'Information Médicale (ATIM).

« Nous avons donc fait appel à l'AFIRME pour former un personnel sur mesure. Les 8 futurs ATIM de la phase d'expérimentation vont aider une trentaine de médecins volontaires de la région à déployer le DMP. »

Emmanuelle Chauvet, chargée de la professionnalisation des ATIM, a ancré un programme de formation sur trois axes :

► 1/ « Nous avons d'abord consulté nos partenaires de l'URML pour intégrer l'ATIM dans des lieux et des emplois du temps déjà pleins. Les médecins vont devoir s'adapter, souvent « prêter » leur seul PC, pour déléguer efficacement...

► 2/ Nous avons construit le niveau et le contenu du référentiel emploi, toujours avec les médecins. Cette formation pourrait peut-être aboutir à une certification nouvelle pour les ATIM.

► 3/ Nous avons cerné les compétences requises, en particulier de relations avec le médecin, ses partenaires et ses patients. Dans cette expérimentation, la synthèse saisie pour le DMP sera effectuée par l'ATIM, puis validée par le médecin et le patient. Les contacts humains seront donc essentiels pour instaurer un rapport de confiance. »

A l'URML, un groupe de suivi observe le dispositif avec attention. « La prudence est de mise, avance Pascal Dureau, et rien ne sert de brusquer les praticiens avec des mesures auxquelles ils ne sont pas prêts ! Nous posons les bases nécessaires à la mise en place d'une certification professionnelle complémentaire pour nos secrétaires, et peut-être demain un nouveau métier. »

Harcèlement au travail

Pierre-Yves Kossovsky, psychiatre (69)

« Les travaux de Christophe Dejours et surtout le livre de Marie-France Irigoyen sur le harcèlement moral ont largement contribué à faire connaître cette pratique. Une foule de faits « insignifiants » perturbent la vie du salarié : changements d'horaires, erreurs sur les fiches de paye, critiques systématiques... Le travail devient une torture planifiée qui provoque dépression, phobies et troubles psychosomatiques.

Mais attention ! **Le terme « harcèlement » correspond à une qualification pénale, et en aucun cas à un diagnostic médical.** Les auteurs risquent des peines de prison prononcées par le Tribunal Correctionnel. Pour que le certificat médical soit bien rédigé, psychiatres ou généralistes doivent veiller à n'utiliser ce terme qu'avec la plus extrême précaution. Ils peuvent par exemple écrire : « inaptitude définitive liée à des raisons psycho-

logiques, du fait d'un vécu de harcèlement ».

Une enquête de l'URML RA va évaluer la fréquence de cette pathologie.



Dr Pierre-Yves Kossovsky

Quoi de neuf ?

Médicaments et grossesse : comment améliorer nos connaissances ?

Les Centres régionaux de pharmacovigilance et l'URML-RA ont souhaité travailler conjointement pour améliorer nos connaissances sur les risques potentiels pour le futur nouveau-né d'un traitement médicamenteux maternel au cours de la grossesse. Pour cela, une collecte du plus grand

nombre de situations de suivis de grossesses conduites sous traitement médicamenteux, est proposée : la fiche de recueil est disponible en ligne sur le site de l'URML-RA : www.urmlra.org (Rubrique Actions URML-RA / Pharmacovigilance)

Les messageries sécurisées

Le souhait des médecins est avant tout de pouvoir échanger des informations de façon sûre. Un audit des différents systèmes de

messageries a été réalisé par l'URML-RA. Les résultats en ligne sur le site de l'URML-RA.

Maladie d'Alzheimer

Le Président de la République a installé le 3 septembre 2007 la commission chargée d'élaborer un plan de lutte contre la maladie d'Alzheimer. Le Pr Joël MENARD, qui préside cette commission, s'entoure de huit groupes d'experts chargés chacun d'un thème particulier.

Rappelons que les travaux conduits conjointement par l'URML-RA et l'INSERM en 2005, avaient montré que le développement des services à la personne et de l'aide aux familles, était le point essentiel dans la prise en charge des personnes atteintes de cette maladie.

Le corps de réserve sanitaire

Le décret d'application de la loi relative à la préparation du système de santé à des menaces sanitaires est paru au Journal Officiel du 28 août 2007. Il précise sa composition (uniquement des volontaires) : professionnels de santé en activité, retraités

de moins de 3 ans, internes en médecine, en odontologie ou en pharmacie, des étudiants en médecine... Il définit également les règles de recrutement et la rémunération de ces réservistes.

« La pression monte contre les sans parcours »

Le Conseil de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie a approuvé fin Août la baisse des remboursements des actes pour les patients hors parcours de soins de 60 à 50 %. Cette mesure fait partie du plan de redressement des comptes de l'Assurance Maladie décidé à la suite du déclenche-

ment du comité d'alerte. Le Directeur de l'UNCAM, Frédéric VAN ROEKEGHEM, a d'ailleurs annoncé que « les mesures qui visent les professionnels de santé et les assurés seraient prises, au même rythme, simultanément ».

Revenus des médecins libéraux

L'Union Nationale des Professions Libérales a publié ces chiffres sur le bénéfice imposable des médecins libéraux en 2006 : les médecins généralistes ont enregistré une progression de 2,4 % en 2006. Pour les médecins spécialistes, le revenu progresse en 2006 de 2 à 14 %,

mais sans compenser totalement les pertes de 2005 liées à la mise en place du parcours de soins. Les endocrinologues, les psychiatres et les dermatologues enregistrent une perte de revenus, respectivement de 5,1 %, 2 et 1,4 %.

BLOC NOTES

bloc notes

Médecins généralistes, vous avez un patient adolescent en difficulté...

La Maison des Adolescents du Rhône est prête à vous aider à la prise en charge de votre patient ou pour une simple consultation. Un suivi conjoint de l'adolescent avec le généraliste est prévu avec échange entre les soignants lors de réunions informelles (indemnisées 4C de l'heure pour le médecin libéral). L'URML soutient cette expérience innovante.

Maison des adolescents de Lyon
10 rue de Sévigné
69003 LYON
Tel 04 37 23 65 03
www.maisondesados69.fr

WONCA : Congrès de médecine générale 17-20 octobre 2007 à Paris

L'URML-RA a soumis deux posters à la WONCA qui ont été acceptés.

► l'un présente l'enquête menée en Rhône-Alpes sur la prise en charge à domicile par le médecin généraliste des patients atteints de maladie d'Alzheimer ;

► l'autre porte sur les mutations de la médecine générale avec une enquête auprès des internes en médecine générale de Rhône-Alpes.

Ces études sont disponibles sur le site l'URML-RA : www.urmlra.org

Le nouveau site de l'URML-RA est en ligne !

www.urmlra.org

Nous avons recherché la clarté et la simplicité dans la navigation comme fil conducteur de cette mise à jour.
Nous espérons que vous en serez satisfaits.
N'hésitez pas à nous faire part de vos avis et suggestions.

Sur la page d'accueil, vous trouverez :

Les dernières actualités, avec les informations récemment mises en ligne



Rubriques du site :

- Les travaux des commissions
- Les actions de l'URML-RA
- Les publications
- Informations pratiques

L'accès direct à des sites thématiques

Des sites thématiques développés par l'URML-RA pour aider les professionnels de santé dans leur pratique quotidienne, accessibles dès la page d'accueil :

► **Géographie de la médecine générale en Rhône-Alpes** donne un état des lieux cartographique, département par département, des zones à risque démographique actuel ou à venir

► **Hygiène en et hors cabinet** pour vous aider à améliorer votre pratique quotidienne par un questionnaire d'auto-évaluation

► **Ressources santé social** pour faciliter la prise en charge des personnes en précarité

► **Pharmacovigilance**, pour notifier en ligne la survenue d'effets secondaires et consulter les alertes sanitaires majeures

Des rubriques enrichies :

Dans les **Travaux des Commissions** :

- Démographie médicale
- Systèmes d'informations
- Evaluation des Pratiques Professionnelles
- Permanence des soins,

vous trouverez :

- ce qui est en cours de réalisation ou de réflexion à l'URML-RA ;
- les travaux déjà publiés par l'URML-RA.

Mais aussi :

- Quoi de neuf : une bibliographie récente sur ces sujets
- et les textes législatifs majeurs

Les publications de l'URML-RA :

Etudes et Bulletins

Accessibles par date de publication ou par thème

Et bien sûr, dans la **rubrique URML-RA**, les missions, le fonctionnement et les élus de notre Union.

Parmi les **Actions de l'URML-RA** :

► un dossier sur la **Pandémie gripale**, avec un état des lieux des formations réalisées en Rhône-Alpes et les sources d'information disponibles sur le sujet.

► Mais aussi le **Prix de thèse** remis par le Collège des Médecins généralistes : les thèses des lauréats sont accessibles en texte intégral.